

# Observatoire statistique transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois

Les accros de la conjoncture n'entravent pas  
la dynamique de la région transfrontalière

Synthèse 2010





## Sommaire



### En bref

2 | 3

Les accroc de la conjoncture n'entravent pas la dynamique de la région transfrontalière

### Population

4 | 5

Démographie

4 | 5

Formation

6 | 7

### Economie

10 | 11

Emploi

10 | 11

Frontaliers

10 | 11

### Equilibres sociaux

12 | 13

Chômage

12 | 13

Aide sociale

14 | 15

### Aspects sectoriels

16 | 17

Construction de logements

16 | 17

Logement social

18 | 19

Déplacements

18 | 19

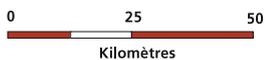
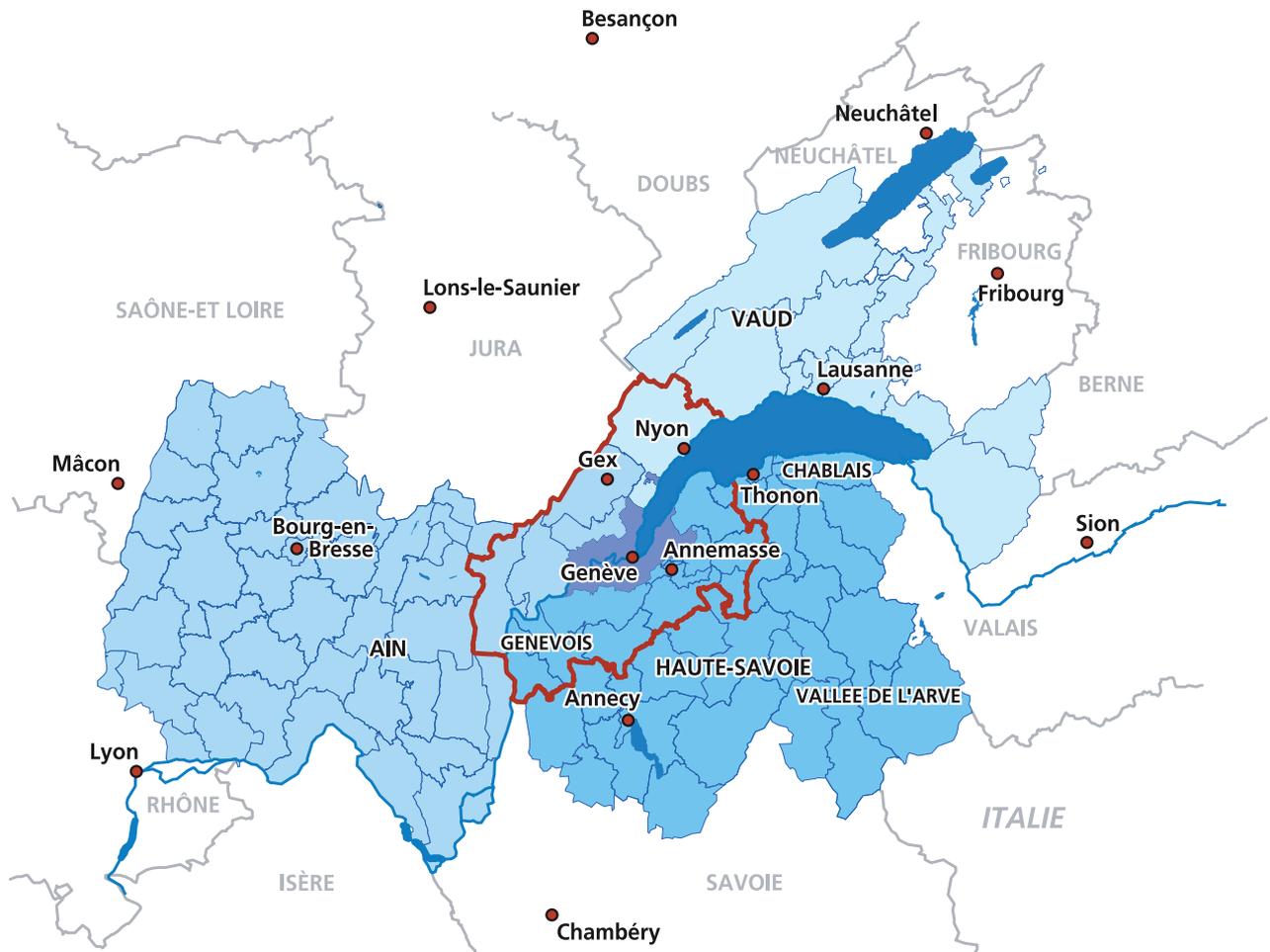
### Chiffres clefs

20 | 21

Chiffres arrêtés au 30 juin 2010

## Espace transfrontalier : quatre territoires

-  Département de l'Ain
-  Département de la Haute-Savoie
-  Canton de Genève
-  Canton de Vaud
-  Limite des cantons (France) ou districts (Suisse)
-  Agglomération transfrontalière : périmètre d'étude de l'Observatoire statistique transfrontalier (canton de Genève, zone d'emploi du Genevois-Français, district de Nyon)



## Les accros de la conjoncture n'entravent pas la dynamique de la région transfrontalière

**En 2009, l'emploi et le chômage restent les points noirs dans l'espace transfrontalier et l'agglomération franco-valdo-genevoise. Les conséquences de la crise économique mondiale survenue à partir de mi-2008 se renforcent au cours de l'année écoulée.**

Le marché de l'emploi s'est considérablement dégradé dans l'agglomération transfrontalière. Le chômage gagne partout des points et ne cesse de s'amplifier, passant de 5,6 % à 7,5% en un an. La situation n'est guère brillante dans la zone d'emploi du Genevois-Français, où le taux de chômage atteint 8,5% au début 2010. A Genève, son augmentation est également constante au cours de 2009, encore que ce mouvement à la hausse soit d'une amplitude plus modérée qu'en France.

Le chômage grandit également dans le canton de Vaud et, dans l'Ain et dans la Haute-Savoie, où l'industrie souffre particulièrement, il s'établit à des niveaux ignorés depuis de nombreuses années.

L'évolution du nombre de «chômeurs frontaliers» indemnisés dans l'Ain et la Haute-Savoie n'est certainement pas étrangère à la forte progression du chômage côté français. En 2009, le rythme de leur accroissement s'emballe. En termes relatifs, il est deux fois plus fort qu'en 2008 et le double de celui de l'ensemble des chômeurs indemnisés dans les deux départements. A fin 2009, les chiffres (encore provisoires) font état, dans les deux départements, de 6 000 chômeurs dont le dernier emploi occupé était dans une entreprise en Suisse.

Côté suisse, le gué semble franchi au début 2010. Le chômage, indicateur retardé s'il en est, se replie dès les premiers mois, tant dans le canton de Genève que dans celui de Vaud. Il est vrai que l'emploi y a toujours globalement gardé plutôt bonne figure. Dans le canton de Genève, il résiste bien. Dans le canton de Vaud, où le tissu économique est plus diversifié, sa croissance est ininterrompue.

Bien que ralentie, l'évolution du nombre de travailleurs frontaliers n'a jamais cessé de progresser. A fin 2009, le mouvement à la hausse se fait plus vif tant dans le canton de Genève que celui de Vaud et il s'accélère au cours des mois suivants. A mi-année 2010, on compte 54 100 frontaliers en activité à Genève et 17 400 dans le canton de Vaud. Par comparaison, en 2003, année qui suit l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, le nombre annuel moyen de frontaliers en activité s'établissait respectivement dans l'un et l'autre territoire à 35 600 et à 11 500.

Côté français, la sortie de crise semble moins rapide. Toutefois, les signes avant-coureurs d'une amélioration, comme l'évolution récente de l'emploi intérimaire, sont bien perceptibles. Mieux encore, le chômage s'oriente à la baisse, s'établissant à mi-année 2010 à 8,1 % en Haute-Savoie et 7,3 % dans l'Ain.

Si peu propice qu'ait été le contexte économique depuis mi-2008, il convient de relever que l'agglomération transfrontalière n'a nullement perdu son attractivité. Le rythme de croissance de sa population, soutenu, perdure, dopé par l'apport migratoire. En effet, celui-ci explique plus des deux tiers de l'accroissement annuel entre 1999 et 2007.

Pour dommageables qu'ils soient, les points noirs de 2009 restent de nature conjoncturelle. Ces accros n'entravent pas la dynamique de fond qui anime la région transfrontalière.



# Population

## Démographie

Entre 1999, date repère pour la mesure des évolutions démographiques côté France, et 2008, l'espace transfrontalier qui est constitué des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et des cantons de Genève et de Vaud, gagne 251 000 habitants, soit presque 28 000 de plus chaque année. Cet accroissement représente une variation de + 1,2 % par an, un taux élevé en comparaison des espaces de référence que sont la région Rhône-Alpes (+ 0,9%), la Suisse et la France (+ 0,7%).

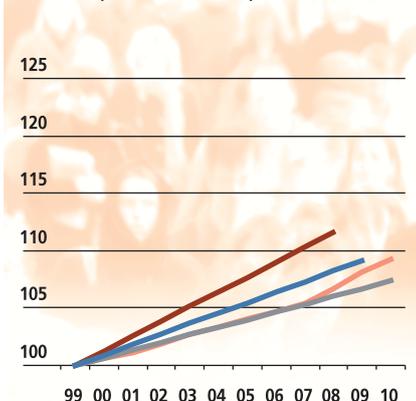
Les quatre territoires participant à l'essor démographique de l'espace transfrontalier : dans chacun, on enregistre un accroissement annuel de la population d'au moins + 1,0%. La progression est la plus forte dans l'Ain et en Haute-Savoie (+ 1,4 %). A noter que les deux départements figurent parmi les dix plus dynamiques de France du point de vue démographique. Dans le canton de Genève, la croissance annuelle moyenne 1999-2008 s'établit à + 1,2% et, dans celui de Vaud, à + 1,0%.

Les tout derniers chiffres annuels connus font état, côté suisse, de la poursuite d'une croissance démographique toujours soutenue dans le canton de Genève (+ 0,9% entre 2009 et 2010) et très forte dans le canton de Vaud (+ 1,9 %). Côté français, la région Rhône-Alpes se maintient sur le même rythme de progression que les années précédentes (lui-même plus accentué que dans les années 90).

Dates de référence des données françaises sur la population :

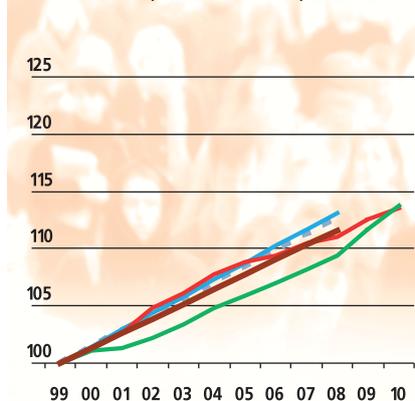
- 1<sup>er</sup> janvier 2010 : derniers résultats à l'échelon national,
- 1<sup>er</sup> janvier 2009 : derniers résultats à l'échelon régional,
- 1<sup>er</sup> janvier 2008 : derniers résultats à l'échelon départemental,
- 1<sup>er</sup> janvier 2007 : derniers résultats à l'échelon de la zone d'emploi.

Evolution de la population en France et en Suisse (début 1999=100)



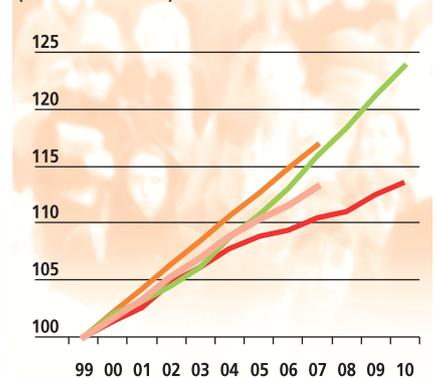
■ Espace transfront. ■ France métropolitaine  
■ Rhône-Alpes ■ Suisse

Evolution de la population dans l'espace transfrontalier (début 1999=100)



■ Ain ■ Vaud  
■ Haute-Savoie ■ Espace transfrontalier  
■ Genève

Evolution de la population dans l'agglomération franco-valdo-genevoise (début 1999=100)



■ Genève ■ Genevois-Français  
■ District de Nyon ■ Agglomération transfrontalière

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'agglomération franco-valdo-genevoise qui, selon le périmètre d'étude de l'Observatoire statistique transfrontalier, se compose du canton de Genève, du district de Nyon et de la zone d'emploi du Genevois-Français, compte 812 400 habitants. Depuis 1999, la progression annuelle moyenne s'établit à + 1,6 %.

### **Une agglomération de 812 400 habitants**

Le dynamisme démographique de l'agglomération franco-valdo-genevoise dépasse toujours nettement celui de l'espace transfrontalier, qui est lui-même plus fort que celui de Rhône-Alpes et des espaces nationaux suisse ou français.

Entre 1999 et 2008, la croissance démographique de l'espace transfrontalier est principalement liée à un afflux important de nouveaux habitants. Le solde migratoire apparent<sup>1</sup> contribue à cette croissance à raison de + 0,8 %, contre + 0,4 % pour le solde naturel.

### **Un dynamisme démographique toujours lié aux apports migratoires**

L'excédent migratoire rend compte d'une part très importante de la croissance démographique dans l'Ain (+ 0,9 %, tandis que le solde naturel s'établit à + 0,5%), ainsi que dans les cantons de Genève (respectivement + 0,8 % et + 0,4 %) et de Vaud (+ 0,7 % et + 0,3 %) <sup>2</sup>. En Haute-Savoie, excédent migratoire et excédent naturel participe également à la croissance de la population (+ 0,7 % chacun).

Comparativement, dans l'agglomération franco-valdo-genevoise, l'apport extérieur de population explique une part encore plus importante de la croissance démographique entre 1999 et 2007 : + 1,1 % pour la contribution du solde migratoire apparent, le solde naturel n'y intervenant qu'à raison de + 0,5 %. Du fait de leur poids démographique, le Genevois-Français et le canton de Genève contribuent fortement à l'ampleur du phénomène.

Les effets de la crise économique récente ne se font sentir que modérément en 2009 sur la croissance démographique en Suisse. Le constat est valable pour l'ensemble du pays. A l'exception d'un seul où la population est stable, chaque

---

<sup>1</sup> Le solde migratoire apparent ne résulte pas d'un dénombrement des arrivées et des départs mais se calcule par différence, pour une période donnée, entre la variation de population et l'excédent naturel (naissances - décès).

<sup>2</sup> Parmi les arrivées en provenance de l'étranger, sont inclus, dans la statistique de la population vaudoise (ou fédérale), les changements de statut de personnes étrangères qui résidaient déjà dans le pays au titre d'une autorisation de courte durée (moins d'un an) et qui obtiennent une autorisation annuelle. Par cet acte administratif, ces personnes étrangères relèvent alors, statistiquement, de la «population permanente», définition qui régit le dénombrement officiel de la population à l'échelon de la Suisse et dans plusieurs cantons, parmi lesquels celui de Vaud. A Genève, où prévaut une définition qui se veut proche des critères des recensements de la population, donc englobant toutes les personnes qui habitent effectivement dans le canton, sont comptabilisés tous les arrivants et tous les partants, quel que soit le type d'autorisation de résidence qu'ils détiennent en Suisse.

## **La Suisse reste attractive en 2009**

canton suisse enregistre un taux d'accroissement démographique positif et même, pour une dizaine d'entre eux, nettement supérieur à + 1 %. Cet accroissement de population est principalement dû à l'excédent des arrivées sur les départs (solde migratoire).

Certes, l'ampleur des mouvements migratoires est plus faible en 2009 qu'en 2008. Il ne faut toutefois pas oublier que celle de 2008 a revêtu un caractère assez exceptionnel : les records observés ont été favorisés à la fois par la bonne conjoncture économique durant la plus grande partie de l'année et par les retombées de l'introduction, le 1<sup>er</sup> juin 2007, de la libre circulation complète des personnes avec 17 pays de l'Union européenne. En tenant compte de cet effet de base, les niveaux restent très élevés en 2009.

Le gain migratoire des étrangers dans le canton de Genève s'établit à 6 200 personnes, contre 7 300 en 2008 et 5 200 en moyenne entre 2002 et 2007. Dans le canton de Vaud, 11 000 personnes représentent le solde migratoire, contre 14 600 en 2008 et 6 800 en moyenne entre 2002 et 2007.

Dans l'un comme dans l'autre canton, plus de 90 % des immigrés étrangers arrivent d'un pays étranger à la Suisse (les autres en provenance d'un autre canton). Les détenteurs d'une nationalité de l'Union européenne constituent l'effectif le plus important (51 % à Genève en 2009 et 64 % dans le canton de Vaud) et leur premier motif d'immigration est l'exercice d'une activité lucrative.

Dans le canton de Vaud, les apports migratoires grandissants en provenance des pays de l'Union européenne contribuent à modifier la composition de la population étrangère du canton.

La part de la population originaire d'un pays de l'Union européenne, qui, de 88 % en 1980, a diminué jusqu'à 69 %, augmente à nouveau depuis 2005 et s'établit à 71 % en 2009. En quatre ans, le nombre des Européens de l'Union a augmenté de 23 200 personnes, soit une progression annuelle moyenne de + 4,2 %. Dans le même temps, la population originaire des autres pays n'a crû que de 3 300 personnes, soit + 1,4 % en moyenne par année.

Les Portugais et les Français constituent les deux principales communautés étrangères et, en terme d'immigration, plus d'une personne sur trois arrivant de l'étranger est originaire de l'un des deux pays depuis plusieurs années.

Ces phénomènes sont plus dilués dans le canton de Genève. D'une part, la présence des organisations internationales et de nombreuses multinationales crée des flux de population importants en provenance de pays hors de l'Union européenne.

**Genève et Vaud:  
les deux plus importantes  
communautés étrangères  
sont les Portugais  
et les Français**

D'autre part, les très nombreux ressortissants de l'Union européenne que sont les frontaliers résident en dehors du canton.

Cela dit, la part des immigrés dans le canton, en provenance d'un pays de l'Union, augmente depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, passant de 46 % en 2002 à 51% en 2009. Néanmoins, la part des Européens de l'UE dans la population étrangère du canton de Genève se contracte légèrement (66 % en 2005 et 64 % en 2009). Cette évolution s'explique par des facteurs tels que les naturalisations (4 400 en moyenne chaque année depuis 2000), le retour au pays des anciens immigrés ou encore, phénomène propre à Genève, l'émigration en France voisine.

La France et le Portugal sont les deux pays les plus représentés dans la population étrangère genevoise de même que parmi les immigrés. Parmi ces derniers, la part des Français augmente sensiblement (10 % en 2002, 15 % en 2009).

Depuis de nombreuses années, le mouvement de population en provenance du canton de Genève vers la périphérie de l'agglomération transfrontalière genevoise ne cesse pas. L'entrée en vigueur des accords bilatéraux en 2002 l'a amplifié.

Ralenti en 2008 (un effet de la baisse de régime de la conjoncture économique genevoise vers mi-2008 ?), il reprend de la vigueur en 2009. Le district de Nyon comme la zone d'emploi du Genevois-Français sont concernés.

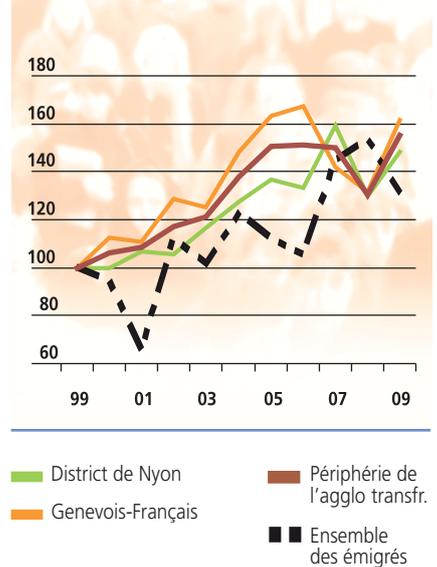
Selon des données qui restent partielles (tous les résidents du canton de Genève qui partent s'installer ailleurs ne déclarent pas explicitement leur destination), 1 700 personnes se sont installées dans le district de Nyon en 2009 et 2 000 dans le Genevois-Français, parmi lesquels deux tiers dans sa partie haut-savoiarde. Deux tiers des nouveaux installés en France voisine sont de nationalité suisse <sup>3</sup>.

A fin 2009, 53 300 résidents de l'Ain et de la Haute-Savoie sont enregistrés au Consulat de Lyon en vue de l'exercice de leurs droits civiques en Suisse. Parmi eux, on dénombre 15 600 personnes de nationalité suisse et 37 700 binationaux. Selon ce dénombrement (dont l'exhaustivité n'est pas complètement garantie), les binationaux représentent plus du double des Suisses. Par ailleurs, ces derniers constituent 1,2 % de la population recensée en 2007 dans les deux départements et 15 % de la population étrangère: Les binationaux représentent 3 % du total de la population.

Les échanges transfrontaliers dans le domaine de la formation restent limités. L'enseignement secondaire, pour lequel on dispose, pour la première fois, de données officielles complètes (voir note 4 page 8), en offre une illustration.

Dans l'espace transfrontalier, les flux concernant l'enseignement secondaire I (ou premier degré) et II (ou second degré) se font selon deux axes : d'une part, entre le canton de Genève et les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie (en fait, pour l'essentiel, la zone d'emploi du Genevois-Français, à cheval sur les deux

Destination des émigrants du canton de Genève (début 1999=100)



<sup>3</sup> La statistique genevoise de la population, basée sur des fichiers administratifs, enregistre une seule nationalité. Elle ne peut tenir compte des éventuels binationaux parmi les personnes qui quittent le canton de Genève pour s'établir en France voisine.

## Formation

### Le principal flux: de la France vers Genève

<sup>4</sup> A cette nuance près que, côté français, ces données concernent l'enseignement dépendant de l'Education nationale. Des formations professionnelles, par exemple dans les domaines socio-sanitaire, agricole, etc. dépendent d'autres ministères. Pour l'enseignement primaire, rappelons que les données françaises ne sont pas disponibles actuellement.

<sup>5</sup> Pour le canton de Genève, les chiffres 2009 seront disponibles ultérieurement. Les informations répercutées dans la Synthèse 2010 feront alors l'objet d'une actualisation sur le site de l'Observatoire statistique transfrontalier.

<sup>6</sup> Sur les 85 700 élèves et étudiants suivant un enseignement dans le canton de Genève (hors Université) et dénombrés lors de l'année scolaire 2008-2009, 7 500 sont domiciliés hors du canton, soit 9 % de l'ensemble. Parmi eux, 4 100 sont domiciliés dans l'Ain et la Haute-Savoie (5 %) et 2 600 dans le canton de Vaud (3 %). Dans l'enseignement privé, la part des élèves résidant hors du canton est encore plus forte (11 % en France voisine et 10 % dans le canton de Vaud), beaucoup étant des enfants de fonctionnaires internationaux résidant dans ces deux territoires.

départements) et, d'autre part, entre le canton de Genève et celui de Vaud, avec des effectifs plus restreints. En revanche, les flux entre la France voisine et le canton de Vaud (et plus encore le district de Nyon) se révèlent marginaux.

En 2009, en provenance de Suisse, on compte 600 élèves dans les établissements secondaires de l'Ain et de la Haute-Savoie. La très grande majorité d'entre eux (460, soit 80 %) fréquentent les établissements de la zone d'emploi du Genevois-Français. Dans ces derniers, les 460 élèves représentent 2 % des effectifs. Parmi eux, plus de la moitié (54 %) ont la nationalité française. La part des Suisses s'élève seulement à 17 %, nettement supplantée par l'ensemble des autres nationalités (29 %), un pourcentage élevé lié au caractère international de la région transfrontalière. Les 460 élèves se partagent équitablement entre l'enseignement public et l'enseignement privé et sont presque tous inscrits dans les filières générales.

Globalement et, cette fois, sous le seul angle de la nationalité, on compte 550 élèves de nationalité suisse dans les établissements secondaires du Genevois-Français, soit 3 % de l'ensemble, tandis que les autres nationalités étrangères représentent 8 % des effectifs. Pour les uns comme pour les autres, la plupart résident en France.

En provenance de France, on dénombre 2 000 élèves dans les établissements de l'enseignement secondaire (I et II) du canton de Genève (chiffres 2008<sup>5</sup>). Parmi eux, 1 400 fréquentent l'enseignement public (72 %) et 600 l'enseignement privé (28 %). En ce qui concerne les premiers, le plus grand nombre est domicilié en Haute-Savoie (70 %) et la majorité suit une formation professionnelle. Parmi ceux qui fréquentent l'enseignement privé, nombre d'entre eux viennent du Pays de Gex, où résident de nombreux fonctionnaires internationaux<sup>6</sup>.

En provenance du canton de Vaud, 1 100 élèves fréquentent les établissements secondaires genevois (chiffres 2008). Une part importante suit l'enseignement des établissements privés (de nombreux fonctionnaires internationaux résident dans l'ouest vaudois). Une part, encore plus grande, se rend dans le canton de Genève

**Elèves scolarisés dans les établissements de l'enseignement secondaire (I et II) de l'agglomération franco-valdo-genevoise (par territoire), selon le domicile et la nationalité, en 2008 (CH) ou 2009 (F)**

	Genevois-Français	District de Nyon	Canton de Genève	Agglo. transfr.
<b>Domicile</b>				
France <sup>1</sup>	20 983	-	1 970	22 953
Suisse <sup>2</sup>	457	6 045	36 288	42 790
Autre pays <sup>2</sup>	10	19	229	258
Inconnu	-	9	-	9
<b>Total</b>	<b>21 450</b>	<b>6 073</b>	<b>38 487</b>	<b>66 010</b>
<b>Nationalité</b>				
Français	19 257	206	1 568	21 031
Suisses	547	4 761	23 929	29 237
Autre nationalité	1 646	1 106	12 990	15 742
Inconnue	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>21 450</b>	<b>6 073</b>	<b>38 487</b>	<b>66 010</b>

<sup>1</sup> Pas de distinction selon le pays pour le domicile à l'étranger dans les données concernant Nyon.

<sup>2</sup> Les élèves du canton de Genève domiciliés dans un autre canton que Genève et Vaud sont comptabilisés dans «Autre pays».

pour y acquérir l'une des formations professionnelles dispensées par l'enseignement public.

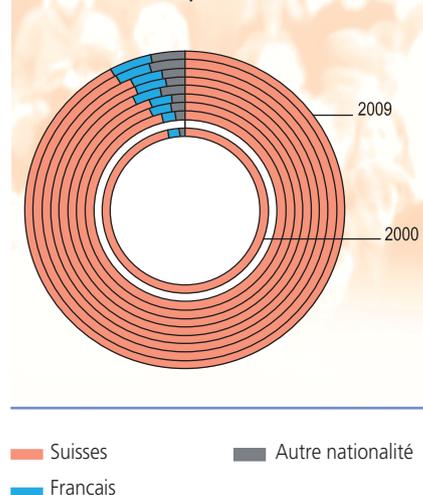
En provenance du canton de Genève, 450 élèves se rendent dans les établissements secondaires (I et II) du canton de Vaud, dont seulement une trentaine dans ceux du district de Nyon. Parmi les 450, la plupart fréquentent les établissements de l'enseignement public vaudois pour une formation professionnelle.

Une augmentation du nombre d'enseignants d'origine étrangère, française en particulier, avait été observée il y a quelques années dans l'enseignement primaire et secondaire public genevois. Depuis, tout en restant contenu, le phénomène s'est quelque peu amplifié.

En effet, en 2009, parmi les 6 800 enseignants du canton de Genève, 92 % sont de nationalité suisse, contre 97 % au début des années 2000. On dénombre presque 300 Français, soit 4 % de l'ensemble. En 2000, on en comptait une centaine (2 %). Environ 200 sont des ressortissants d'un autre pays de l'Union européenne (3 %), deux fois plus qu'en 2000.

Parmi les 1 600 jeunes enseignants âgés de 20 à 34 ans, donc récemment ou nouveaux engagés, ces parts respectives s'établissent à 89 % pour les Suisses (94 % en 2000), 6 % pour les Français (1 % en 2000) et 5 % pour les autres nationalités (1 % en 2000), la plupart de ces dernières circonscrites aux autres pays de l'Union européenne. A l'occasion du renouvellement des générations d'enseignants, une ouverture mesurée se fait en direction des non-Suisses. L'importance de la population étrangère résidant à Genève peut expliquer une partie des évolutions observées. Sans que les données actuellement à disposition permettent de les quantifier plus précisément, des apports extérieurs au canton, croissants à partir de 2002-2003, contribuent vraisemblablement au phénomène.

Enseignants dans l'enseignement public primaire et secondaire du canton de Genève, selon la nationalité, entre 2000 et 2009<sup>1</sup>



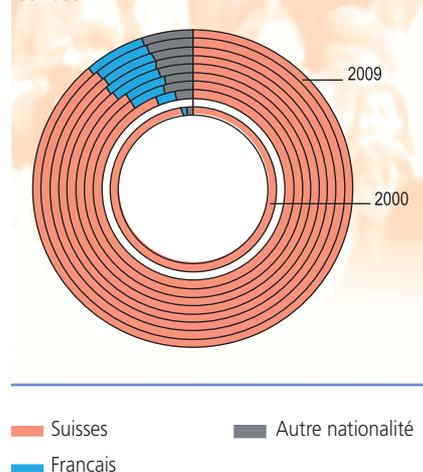
— Suisses — Autre nationalité  
— Français

Elèves scolarisés dans les établissements de l'enseignement secondaire (I et II) de l'espace transfrontalier (par territoire), selon le domicile et la nationalité, en 2008 (CH) ou 2009 (F)

	Ain	Haute-Savoie	Canton de Genève	Canton de Vaud	Espace Transfrontalier
<b>Domicile</b>					
France <sup>1</sup>	48 513	64 319	1 970	...	114 802
Suisse	211	370	36 288	69 750	106 619
dont canton de Genève	...	...	35 140	452	///
dont canton de Vaud	...	...	1 148	66 129	///
Autre pays	26	29	229	140	424
Inconnu	-	-	-	105	105
<b>Total</b>	<b>48 750</b>	<b>64 718</b>	<b>38 487</b>	<b>69 995</b>	<b>221 950</b>
<b>Nationalité</b>					
Français	46 569	62 268	1 568	1 644	112 039
Suisses	226	506	23 929	50 685	75 346
Autre nationalité	1 955	1 954	12 990	16 690	33 589
UE (hors France)	797	298	-	11 069	12 464
Hors UE	1 158	1 356	-	8 621	11 135
Inconnue	-	-	-	976	976
<b>Total</b>	<b>48 750</b>	<b>64 718</b>	<b>38 487</b>	<b>69 995</b>	<b>221 950</b>

<sup>1</sup> Pas de distinction selon le pays pour le domicile à l'étranger dans les données concernant le canton de Vaud.

Enseignants de 20 à 34 ans dans l'enseignement public primaire et secondaire du canton de Genève, selon la nationalité, entre 2000 et 2009<sup>1</sup>



— Suisses — Autre nationalité  
— Français

<sup>1</sup> Valeurs 2001 non disponibles.

# Economie

## Emploi

### Chute de l'emploi en France voisine, ralentissement à Genève

En 2009, le recul de l'emploi salarié privé s'accélère dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie : respectivement de - 1,9 % et - 2,1 % en 2008, la baisse est de - 3,9 % dans les deux départements en 2009. Ceux-ci sont de loin les plus touchés de Rhône-Alpes, où l'emploi ne se replie que de 0,1 % en 2008 et de 2,1 % en 2009. L'impact de la crise pour l'Ain et la Haute-Savoie y est tel que l'emploi y retombe en 2009 au-dessous du niveau plancher observé en 2000. Les deux départements pâtissent de leur tissu économique plutôt industriel. En effet, en comparaison du secteur tertiaire, l'industrie est particulièrement affectée : en 2009, près d'un emploi industriel sur 10 disparaît en Haute-Savoie, un peu moins dans l'Ain. Cette évolution à deux vitesses entre industrie et tertiaire s'observe de manière manifeste depuis 2000, que cela soit en période de croissance ou de crise conjoncturelle.

Le niveau d'emploi tend toutefois à se stabiliser au début 2010. L'emploi salarié intérimaire, qui est un bon indicateur avancé de l'évolution globale de l'emploi, poursuit sa remontée amorcée en 2009.

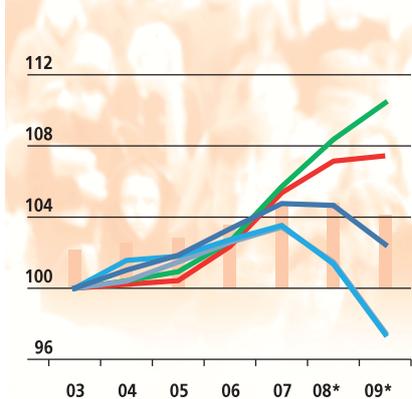
Après avoir continué de progresser durant l'année, l'emploi se tasse à fin 2009 dans le canton de Genève (+ 0,3 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2008), alors que la croissance demeure soutenue dans le canton de Vaud (+ 1,9 %).

#### Remarques sur les données relatives à l'emploi :

En raison d'un changement de sources statistiques en France, les dernières données disponibles par zone d'emploi portent sur 2007. Les données 2008 et 2009 par région et département portent sur les salariés du secteur privé hors intérim (source EPURE).

Chiffres pour l'agglomération : sans le district de Nyon car données non disponibles.

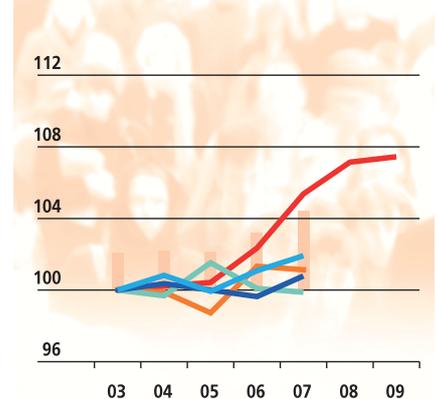
Emploi dans l'espace transfrontalier (2003=100)



■ Espace transfrontalier    ■ Ain  
■ Genève    ■ Haute-Savoie  
■ Vaud    ■ Rhône-Alpes

\* Emploi salarié privé hors intérim pour la France.

Emploi dans l'agglomération genevoise transfrontalière (2003=100)<sup>1</sup>



■ Agglo. genevoise    ■ Chablais  
■ Genève    ■ Vallée-de-l'Arve  
■ Genevois-Français    ■ Annecy

<sup>1</sup> Données françaises non disponibles en 2008 et 2009.

A l'échelon national, l'emploi reste stable (- 0,1 %). De manière générale, l'emploi dans les cantons de Genève et de Vaud a mieux résisté à la crise que dans le reste de la Suisse.

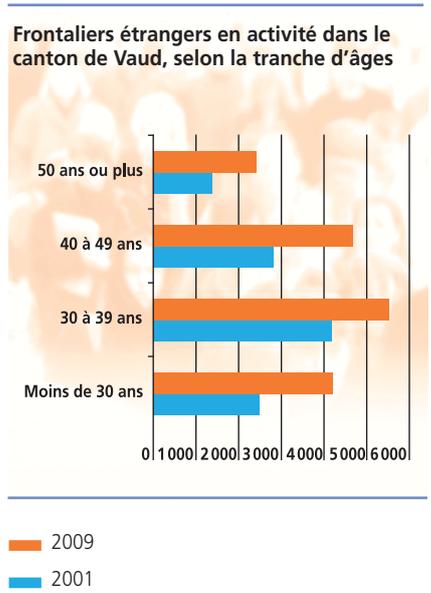
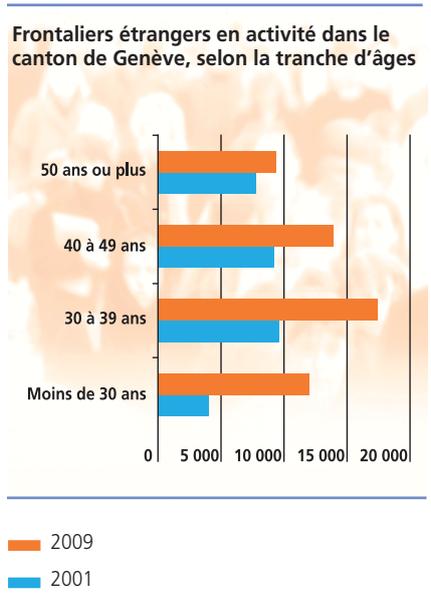
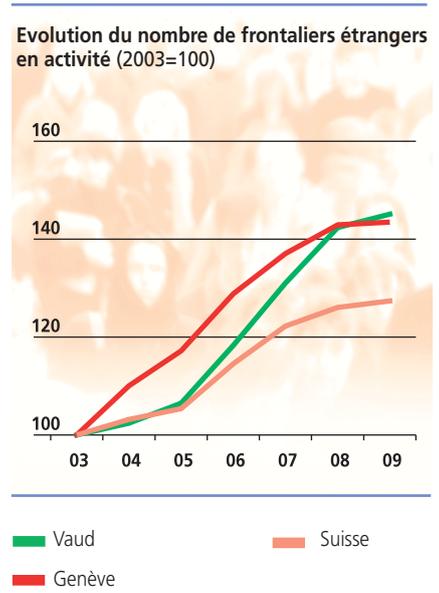
Pour le début 2010, la stabilité de l'emploi prédomine à Genève tandis que la croissance continue dans le canton de Vaud.

## Frontaliers

En 2009, le nombre de frontaliers étrangers en activité et titulaires d'un permis continue de progresser, mais à un rythme moins soutenu que précédemment : + 0,4 % dans le canton de Genève et + 1,9 % dans le canton de Vaud (respectivement, 200 et 300 personnes supplémentaires). Pour l'ensemble de la Suisse, la progression est de 1,1 %.

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux en 2001, le nombre de frontaliers étrangers en activité ne progresse pas plus vite que l'emploi total dans les deux cantons. Le tassement est particulièrement net dans le canton de Genève, dont le taux annuel moyen de croissance du nombre de frontaliers dépassait 8 % entre 2000 et 2008. En revanche, pour l'ensemble de la Suisse, la

### Tassement du nombre de frontaliers à Genève en 2009



progression du nombre de frontaliers est plus forte que celle de l'emploi. C'est une sorte de rattrapage : dès le début de la libéralisation du statut de frontalier en 2002, les entreprises genevoises ont largement fait appel à la main-d'œuvre frontalière (avec notamment une croissance supérieure à 10 % en 2003 et 2004). Les entreprises vaudoises ont suivi le mouvement peu de temps après, alors que, dans le reste de la Suisse, un délai d'adaptation plus long a été nécessaire. D'autant plus que les frontaliers n'avaient pas la possibilité de travailler dans tout le pays avant le 1<sup>er</sup> juin 2007, date de la suppression des zones frontalières.

Si les 200 frontaliers supplémentaires en 2009 dans le canton de Genève représentent une hausse minime, ce solde résulte d'un fort mouvement : ainsi, sur la base des données administratives relatives aux permis, on peut estimer qu'au cours de l'année 2009, environ 10 000 frontaliers sont partis et un nombre équivalent sont arrivés. Si, sans surprise, ces derniers arrivés sont plutôt jeunes (78 % ont moins de 40 ans), les frontaliers sortants le sont aussi (67 %). Le rajeunissement des effectifs est donc limité.

Le rajeunissement est en revanche nettement plus marqué entre 2001 et 2009. Tandis que leur effectif augmentait de 22 000 personnes, le nombre des moins de 30 ans a triplé et celui des 30 à 39 ans a presque doublé, alors que la progression des frontaliers âgés de 40 ans et plus dépasse à peine le tiers. De 45 % en 2001, les frontaliers de moins de 40 ans représentent 56 % du total en 2009. Dans le canton de Vaud, où les frontaliers étaient déjà en moyenne plus jeunes qu'à Genève, la proportion de salariés âgés de 40 ans ou plus est, au contraire, en légère hausse.

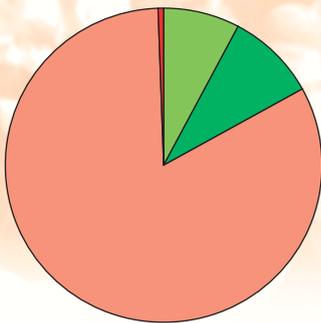
A fin 2009, 52 700 frontaliers étrangers sont actifs à Genève et 16 800 dans le canton de Vaud.

Pour la première partie de 2010, l'augmentation du nombre de frontaliers retrouve une certaine vigueur dans le canton de Genève et une légère croissance se poursuit dans le canton de Vaud et en Suisse.

Selon les résultats tirés du recensement français de la population, le nombre de frontaliers globaux résidant en France et travaillant à Genève (frontaliers au sens large, c'est-à-dire, outre les étrangers titulaires d'un permis frontalier, les résidents de nationalité suisse et les fonctionnaires internationaux) est estimé à 70 000 au début 2007. En appliquant un taux de croissance identique à celui des frontaliers étrangers en activité et titulaires d'un permis, ce nombre serait d'environ 80 000 à fin 2009.

La différence entre frontaliers actifs et frontaliers au sens large est très faible pour le canton de Vaud, les Suisses y travaillant n'ayant guère intérêt à résider en France pour des raisons géographiques. La plupart des frontaliers habitent en Franche-Comté, 55 % contre 45 % en Rhône-Alpes.

**Frontaliers au sens large résidant en France**  
(d'après le recensement de la population  
en 2007)



Travaillant dans le canton de Vaud et résidant :  
■ en Rhône-Alpes  
■ en Franche-Comté

Travaillant dans le canton de Genève et résidant :  
■ en Rhône-Alpes  
■ en Franche-Comté

# Equilibres sociaux

Au deuxième trimestre 2009, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,5 % pour l'agglomération transfrontalière genevoise, contre 5,6 % en 2008. Le mouvement haussier est général de part et d'autre de la frontière, bien qu'il soit plus marqué côté français.

Dans le Genevois-Français, le taux de chômage passe de 5,8 % à 8,5 % entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009. Une nette hausse frappe toutes les zones d'emploi alentour, le Genevois-Français étant le plus touché.

Depuis deux ans, c'est-à-dire depuis le début de la crise, la Haute-Savoie et l'Ain sont les départements les plus affectés de Rhône-Alpes par la montée du chômage. Les plus fortes pertes nettes d'emploi ont été enregistrées dans l'industrie et dans l'intérim. Le chômage croît de manière plus prononcée en Rhône-Alpes qu'à l'échelon national. Le taux de chômage y est de 9,0 % au quatrième trimestre 2009, un niveau jamais atteint depuis dix ans. Il était de 7,0 % un an plus tôt. Le taux de chômage s'élève à 9,6 % pour la France métropolitaine. Il se stabilise en Rhône-Alpes au premier trimestre 2010.

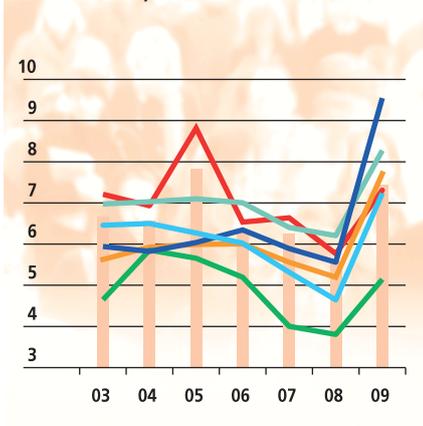
## Chômage

*Remarques sur les données relatives au chômage :*

Le taux de chômage au sens du BIT, seul taux pleinement comparable pour tous les territoires, n'est disponible qu'au deuxième trimestre pour les cantons suisses.

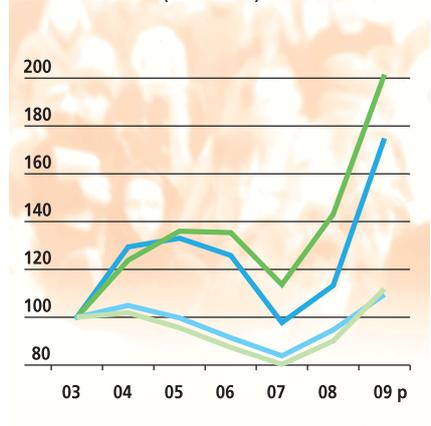
Taux pour l'agglomération : sans le district de Nyon car données non disponibles.

Taux de chômage au sens du BIT, au 2<sup>e</sup> trimestre, en %



- Agglo. genevoise
- Genève
- Genevois-Français
- Vaud
- Chablais
- Vallée-de-l'Arve
- Annecy

Chômeurs indemnisés dans l'Ain et la Haute-Savoie (2003=100)



- Chômeurs frontaliers Ain
- Ensemble chômeurs Ain
- Chômeurs frontaliers Hte-S.
- Ensemble chômeurs Hte-S.

Côté suisse, les taux de chômage s'orientent à la baisse durant le premier semestre 2010, autant dans les cantons de Genève et de Vaud qu'à l'échelon national. La différence entre le taux d'avant la crise (été 2008) et le sommet de la crise (tout début 2010) est de 1,9 point pour Genève et de 2,5 points pour le canton de Vaud. A l'échelon suisse, l'écart est de 2,2 points. En France, le chômage se stabilise au premier trimestre 2010 dans l'Ain et la Haute-Savoie.

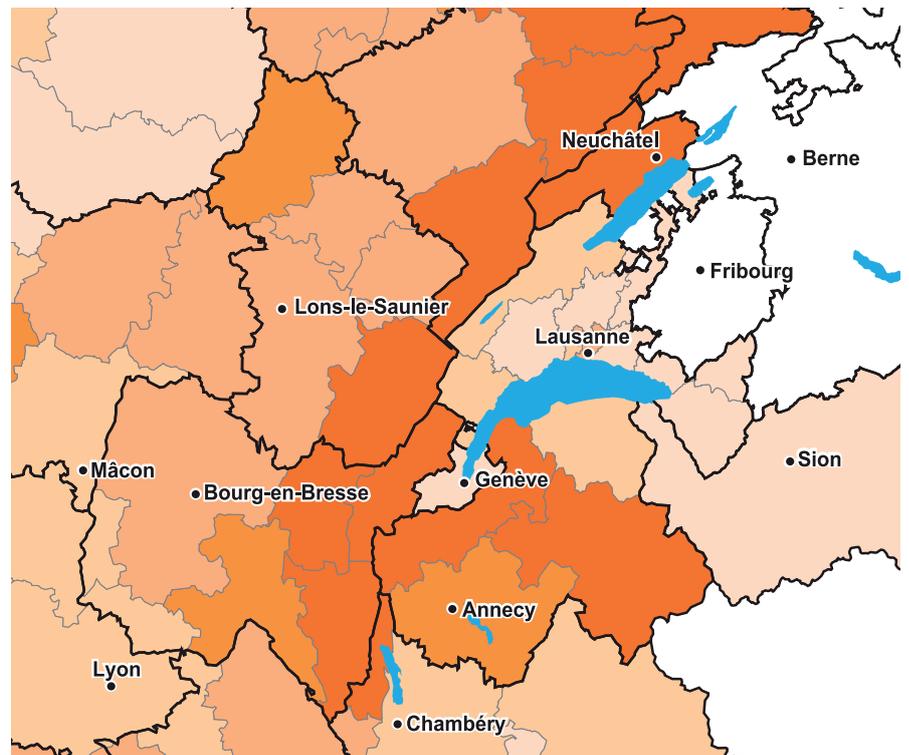
### Les « chômeurs frontaliers » victimes de la crise

Au cours de l'année 2009, le nombre de « chômeurs frontaliers » a fortement augmenté. Sont considérés comme frontaliers les chômeurs dont le dernier emploi occupé était situé en Suisse, qui résident dans les départements de l'Ain et de Haute-Savoie et qui sont indemnisés par Pôle Emploi. A fin 2009, ils sont un peu plus de 6 000, selon des chiffres provisoires, et représentent 17 % de l'ensemble des chômeurs indemnisés de Haute-Savoie et 6 % de ceux de l'Ain. Pour l'ensemble des deux départements, entre fin 2008 et fin 2009, leur taux de croissance est le double de celui de l'ensemble des chômeurs indemnisés (respectivement 43 % et 20 %).

Evolution du taux de chômage entre fin 2007 et fin 2009 par zone d'emploi (France) et par canton ou district (Suisse) <sup>1</sup>

Evolution des taux de chômage entre les 4<sup>es</sup> trimestres 2007 et 2009 (en points)

- 3,2 ou plus
- de 2,8 à moins de 3,2
- de 2,4 à moins de 2,8
- de 2 à moins de 2,4
- moins de 2



<sup>1</sup> Comme les taux de chômage régionaux au sens du BIT sont indisponibles pour la Suisse à la fin 2009, le taux administratif officiel a été retenu. Les différences de définition entre les deux pays peuvent influencer sur l'évolution qui est observée entre deux périodes.

Source : Observatoire statistique transfrontalier

Plutôt épargnés jusqu'ici, entre 2007 et 2009, les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage frontalier. En 2009, les moins de 40 ans représentent désormais la moitié de l'effectif total parmi les chômeurs frontaliers ou l'ensemble des chômeurs indemnisés. Dans le même temps, la part des personnes âgées de 50 ans ou plus a nettement diminué parmi les chômeurs frontaliers. Les jeunes chômeurs frontaliers sont particulièrement touchés notamment parce que les «derniers arrivés» sont souvent les premiers licenciés. En outre, les branches employant de nombreux frontaliers ont été malmenées par la crise.

En 2008, le nombre d'allocataires du RMI (revenu minimum d'insertion) baisse moins que l'année précédente dans le Genevois-Français (- 3,2 %). La baisse est du même ordre de grandeur dans les zones d'emploi proches de la frontière genevoise ainsi que pour Rhône-Alpes.

En Suisse, la statistique de l'aide sociale fournit un taux par canton représentant la part de la population qui bénéficie d'une aide sociale financière directe au sens strict (autrefois assistance publique). En 2008, le taux d'aide sociale se situe à 3,5 % dans le canton de Genève, en légère baisse par rapport à 2007. Il se fixe à 4,8 % dans celui de Vaud (4,7 % en 2007). Il est plus bas à Genève surtout parce que les prestations délivrées en amont sont plus nombreuses <sup>6</sup>.

Comme les effets de la dégradation du marché du travail se font sentir avec un certain décalage sur l'aide sociale, les résultats 2008 à disposition ne reflètent pas encore les effets de la crise qui a frappé l'emploi à partir de 2008. Sans surprise, les résultats partiels disponibles pour 2009 indiquent une hausse du nombre d'allocataires des deux côtés de la frontière, surtout en fin d'année. Une poursuite de la hausse est attendue en 2010. Côté français, l'introduction, au 1<sup>er</sup> juin 2009, du revenu de solidarité active (RSA), qui remplace les principaux types d'aide dont le RMI, rend toutefois difficile l'interprétation des données 2009.

## *Aide sociale*

### *Hausse de l'aide sociale en 2009 en France et en Suisse*

<sup>6</sup> Pour disposer de données pleinement comparables, il faudrait y adjoindre les prestations sous conditions de ressources délivrées en amont de l'aide sociale au sens strict qui ne sont pas forcément les mêmes selon les cantons : prestations complémentaires cantonales à l'assurance vieillesse et à l'assurance invalidité, allocations de logement, aides aux mineurs, etc. Ainsi, dans un canton comme Genève, le taux d'aide sociale est abaissé du fait que d'autres prestations déchargent l'aide sociale au sens strict.

# Aspects sectoriels

## Construction de logements

**2 000 logements  
commencés  
de moins en un an  
dans l'agglomération  
transfrontalière**

*Remarques sur les données relatives au logement :*  
Nombre de logements commencés pour l'agglomération : sans le district de Nyon car données non disponibles.

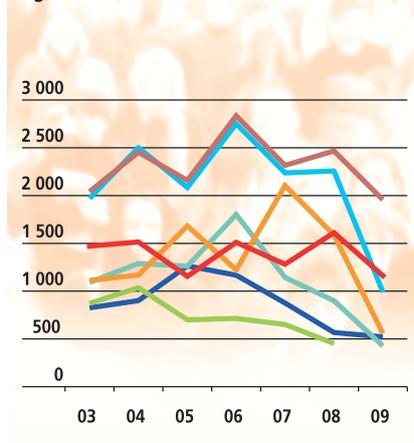
En 2009, le nombre de logements commencés dans l'agglomération transfrontalière chute pour tomber à son plus bas niveau des années 2000. De 5 700 logements en 2008 (hors district de Nyon), il se fixe à 3 700 en 2009. Dans la partie Ain du Genevois-Français, on enregistre un recul historique avec un nombre de logements commencés qui passe de 1 600 à 600. La baisse est plus mesurée dans le Genevois haut-savoyard avec 2 000 logements commencés, contre 2 500 en 2008. Dans le canton de Genève, le recul est d'un quart (1 200 logements en 2009, contre 1 600 en 2008).

Dans les autres zones d'emploi (hors stations) proches de la frontière, le repli est généralisé et il est parfois très marqué : ainsi, le nombre de logements commencés en 2009 n'atteint pas la moitié de celui enregistré en 2008 dans le Chablais et la zone d'emploi d'Annecy.

A l'échelon de Rhône-Alpes, en 2009, le nombre de logements commencés poursuit la chute entamée en 2008. L'Ain et la Haute-Savoie sont les deux départements les plus touchés. Au premier trimestre 2010, selon les premiers indicateurs disponibles pour Rhône-Alpes, la baisse du nombre de constructions s'interrompt.

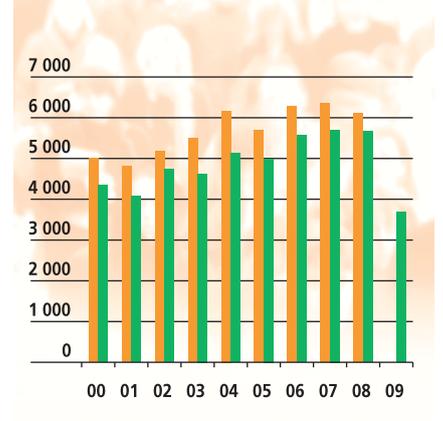
Dans les zones d'emploi (hors stations) proches de la frontière, le délai moyen d'écoulement des stocks de logements collectifs retrouve un niveau proche de sa moyenne de long terme. Après le pic enregistré en 2008, le délai est en effet

Logements commencés



— Annecy \*      — Genève  
— Chablais \*      — Nyon  
— Genevois (Hte-Savoie)      — Vallée-de-l'Arve \*  
— Genevois (Ain)      \* Hors stations

Logements commencés dans l'agglomération transfrontalière



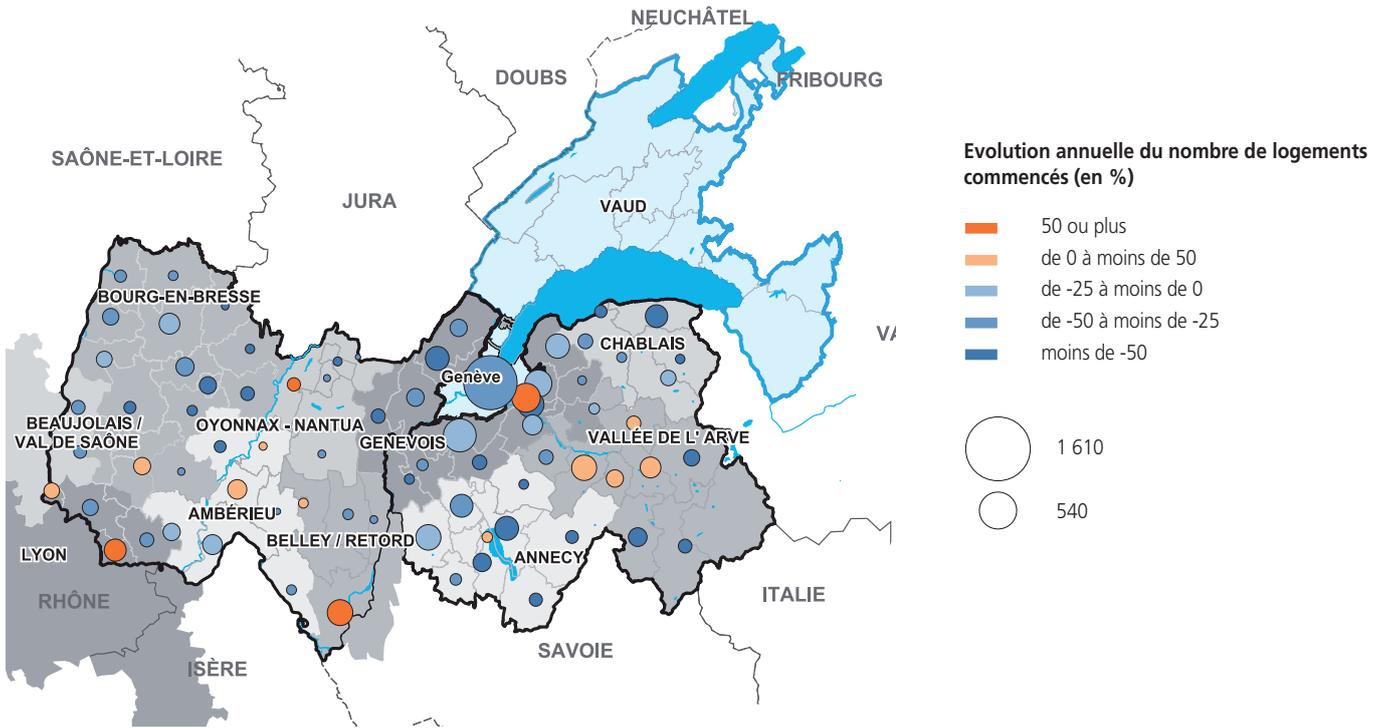
— Ensemble      — Sans le district de Nyon

en forte baisse en 2009. Le recul de la construction de logements a favorisé le rééquilibrage de l'offre et de la demande. En 2009, le prix moyen des logements collectifs neufs vendus dans la partie Ain du Genevois-Français augmente légèrement. Il repasse au-dessus du prix observé dans la partie haut-savoiarde, qui est en baisse. En France voisine, l'évolution des prix des logements collectifs neufs est très contenue depuis quelques années. Ainsi, entre 2006 et 2009, les prix moyens demeurent au même niveau dans les deux parties du Genevois, alors que, entre 2000 et 2006, ils avaient progressé de 70 % pour la partie Ain et de 93 % pour la partie haut-savoiarde. Les évolutions sont similaires dans les autres zones d'emploi proches de la frontière.

Côté suisse, la tension persiste. A Genève, en juin 2010, le taux de vacance des logements s'établit à 0,2 %, taux extrêmement bas, inchangé depuis huit ans. En 2008, le prix moyen des appartements neufs est en nette augmentation par rapport à 2007. Selon les premières indications disponibles pour 2009, il reste stable par rapport à 2008, en raison des effets de la crise.

Dans le canton de Vaud, la détente est minime : de 0,4 % en juin 2009, le taux de vacance des logements se fixe à 0,5 % en juin 2010. Dans le district de Nyon, il passe de 0,3 % à 0,4 %.

Logements individuels et collectifs commencés en 2009 et variation annuelle 2008-2009, par canton (France) et à Genève



Source : Observatoire statistique transfrontalier

## Logement social

### Notes sur les données relatives au logement social :

Le champ couvert dans les divers territoires n'étant pas identique, les comparaisons sont limitées.

Côté suisse, seuls les logements subventionnés par la Confédération ou le canton sont dénombrés.

En France, on comptabilise les logements sociaux dont les organismes HLM ou les sociétés d'économie mixte (SEM) immobilières sont propriétaires ou qui sont gérés par eux, ce qui exclut un certain nombre de logements sociaux des communes et des associations. Par ailleurs, les foyers ne sont pas comptabilisés.

En 2008, le parc de logements locatifs sociaux augmente légèrement dans le Genevois-Français : la hausse est de moins de 1 % pour les parties haut-savoyarde et de l'Ain. En considérant l'ensemble des zones d'emploi proches de la frontière, le parc atteint 39 000 logements en 2008, un niveau inchangé par rapport à 2007, qui affichait une hausse annuelle de 4 %.

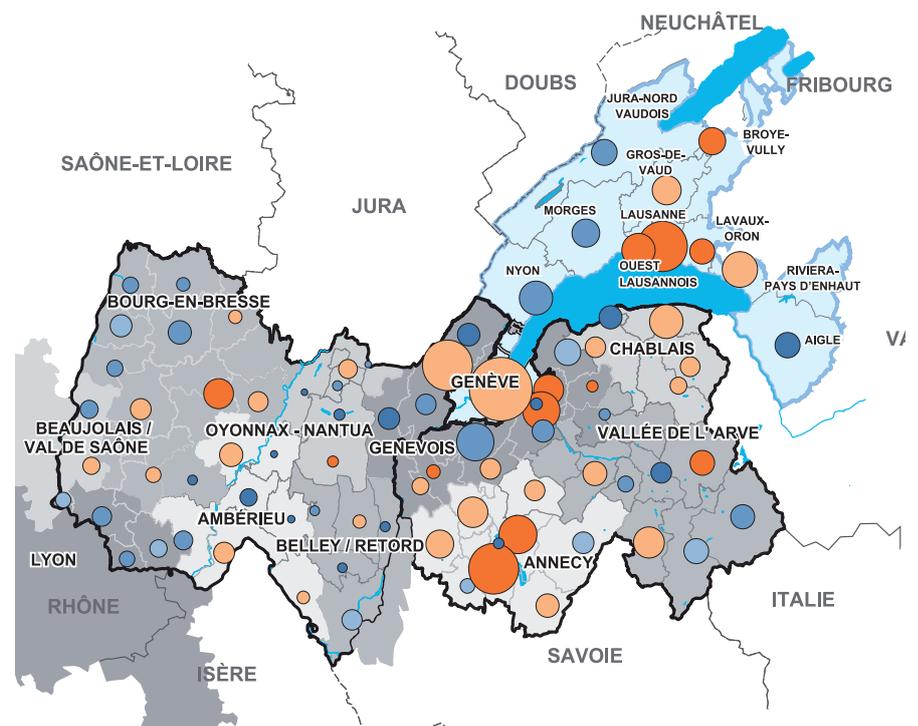
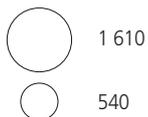
A Genève, près de 400 logements subventionnés ont été construits en 2009. Avec 31 %, leur part dans le total des logements terminés reste stable par rapport à l'année précédente. La majorité des logements (HLM et HCM) étant soumis à l'ancien système qui limite dans le temps le subventionnement, le nombre de nouveaux logements subventionnés ne compense pas celui des logements sortant du système. En 2009, pour la première fois, le nombre total de logements subventionnés passe sous la barre des 20 000 unités.

Le canton de Vaud compte 8 300 logements subventionnés en 2009, soit, proportionnellement à la population, un nombre nettement plus faible que dans le reste de l'espace transfrontalier. Dans le district de Nyon, ce nombre approche les 500 logements.

Logements individuels et collectifs commencés en 2008 et variation annuelle 2007-2008, par canton (France) et par canton ou district (Suisse)

### Evolution annuelle du nombre de logements commencés (en %)

- 50 ou plus
- de 0 à moins de 50
- de -25 à moins de 0
- de -50 à moins de -25
- moins de -50



Source : Observatoire statistique transfrontalier

En 2009, des «navetteurs» empruntant les trains SNCF à destination de Genève ont souscrit, au total, 8 700 «abonnements de travail» hebdomadaires et 11 300 mensuels. Mesurés en équivalent semaine, le nombre de ces abonnements de travail ne progresse que très légèrement entre 2008 et 2009 (+ 0,7%).

Le ralentissement est notable par rapport aux années précédentes. Il s'explique sans doute par l'introduction d'un nouveau titre de transport en juin 2009, qui permet pour des déplacements quotidiens ou fréquents, à destination ou en provenance de Genève, de prendre un train express régional (TER) et d'utiliser complémentai- rement les transports urbains de Genève. Depuis sa création, 1 000 abonnements mensuels ont été délivrés. En les intégrant dans les abonnements traditionnels, la fréquentation en 2009 progresserait de + 8%.

En 2009, presque 600 abonnements à destination de Genève pour des trajets supérieurs à 75 km ont été délivrés principalement à Aix-les-Bains, à Lyon (toutes gares) et à Chambéry. Entre 2008 et 2009, leur nombre progresse (+ 37 % pour l'ensemble). L'augmentation la plus forte concerne les abonnements au départ des gares de Lyon.

## *Déplacements*

### *Les «navettes» en train*

## Chiffres clefs

	Espace transfront.	Département de l'Ain	Département de Haute-Savoie	Canton de Vaud	Canton de Genève	ZE Genevois- Français	District de Nyon	Agglo transfront.*
<b>Population</b> (début d'année)								
1999	2 172 500	515 500	632 000	622 000	403 000	243 000	71 600	717 600
2007	2 399 200	574 400	706 700	672 800	445 300	284 100	83 000	812 400
Evolution annuelle moyenne 99-07	1,2%	1,4%	1,4%	1,0%	1,3%	2,0%	1,9%	1,6%
<b>Emploi</b> (fin d'année)								
2005	1 032 846	207 261	287 054	293 300	245 231	72 275	n.d.	317 506
2006	1 047 471	209 420	289 919	298 200	249 932	74 528	n.d.	324 460
2007	1 068 730	211 092	293 136	307 200	257 302	74 637	n.d.	331 939
2008	1 070 702	206 346 p	287 816 p	314 900	261 640	n.d.	n.d.	n.d.
Evolution 2007/2008	2,0%	0,8%	1,1%	3,0%	1,7%	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Taux de chômage</b> (au 2 <sup>e</sup> trimestre)								
2006	n.d.	5,6%	6,2%	5,2%	6,5%	6,0%	n.d.	6,3%
2007	n.d.	5,2%	5,6%	4,0%	6,6%	5,6%	n.d.	6,3%
2008	n.d.	4,9%	5,2%	3,8%	5,8%	5,2%	n.d.	5,6%
2009	n.d.	7,5%	8,1%	5,1%	7,3%	7,7%	n.d.	7,5%
<b>Aide sociale</b> : nombre d'allocataires								
2005	67 896	9 599	11 682	29 382	17 233	4 850	n.d.	21 813
2006	71 948	9 615	11 315	30 770	20 248	4 550	n.d.	24 798
2007	67 791	9 220	10 515	31 441	16 615	4 311	n.d.	20 926
2008	67 522	9 675	10 448	32 132	15 267	4 305	n.d.	19 572
Evolution 2007/2008	-0,4%	4,9%	-0,6%	2,2%	-8,1%	-0,1%	n.d.	-6,5%
<b>Logements</b> : nombre de mises en chantier								
2006	19 752	4 658	10 093	3 490	1 511	4 057	715	6 283
2007	20 647	7 191	8 434	3 741	1 281	4 420	650	6 351
2008	20 500	5 774	8 528	4 136	1 612	4 053	452	6 117
2009	n.d.	3 454	4 863	n.d.	1 162	2 515	n.d.	3 677
Evolution 2008/2009	n.d.	-19,7%	1,1%	n.d.	-24,9%	-37,9%	n.d.	-35,1%

\* En italique, sans le district de Nyon en raison de l'indisponibilité des données

n.d. : donnée non disponible pour cet échelon géographique

p : donnée provisoire

Emploi	F	Estimations annuelles d'emploi. Les résultats sont issus de la nouvelle statistique sur les estimation d'emploi localisées (ESTEL).
	CH	Résultats du 4 <sup>e</sup> trimestre de la statistique de l'emploi (STATEM). Sans le secteur public international, ni les services domestiques.
Aide sociale	F	Nombre d'allocataires au titre des minima sociaux : revenu minimum d'insertion, allocation adulte handicapé ou allocation parent isolé.
	CH	Nombre de bénéficiaires d'une aide financière directe au sens strict (autrefois assistance publique), en vertu des lois cantonales sur l'aide sociale. Le chiffre 2006 fourni pour Genève résulte d'une estimation de l'OCSTAT.
Logement	F	Les résultats sont issus de la nouvelle base de données sit@del 2.



### Cette Synthèse 2010 a été réalisée avec la collaboration des institutions ou services suivants :

Office fédéral de la statistique (OFS)  
Service cantonal d'information et de recherche statistiques du canton de Vaud (SCRIS)  
Service de la recherche en éducation du canton de Genève (SRED)  
Service de l'organisation de la mobilité du canton de Genève  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Rhône-Alpes (DREAL)  
Directions Départementales des Territoires de l'Ain et de la Haute-Savoie (DDT)  
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Rhône-Alpes (DIRECCTE)  
Unités territoriales de la DIRECCTE des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.  
Direction des Statistiques, Enquêtes et Prévisions du Pôle Emploi  
Caisses des allocations familiales (CNAF et CAF)  
Service Prospectives et Statistiques du Rectorat de l'académie de Lyon  
Service Statistiques du Rectorat de l'académie de Grenoble  
SNCF - DTER Rhône-Alpes

### Pour toute information

**Institut national de la statistique et des études économiques**  
**Direction régionale Rhône-Alpes**

B.P. 3196 - 69401 Lyon Cedex 03  
Téléphone : +33 09 72 72 4000  
Messagerie : [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)  
Internet : [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes)

**Office cantonal de la statistique (OCSTAT)**

82, route des Acacias  
Case postale 1735 - 2111 Genève 26  
Téléphone : +41 22 388 75 00  
Télécopie : +41 22 388 75 10  
Messagerie : [statistique@etat.ge.ch](mailto:statistique@etat.ge.ch)  
Internet : [www.ge.ch/statistique](http://www.ge.ch/statistique)

• Responsable de la publication : Dominique Frei, directeur de l'OCSTAT	• Edition septembre 2010	
• Tirage : 1 200 exemplaires	• Impression : Atar Roto Presse, Genève	• Graphisme : OCSTAT
• Données de références 2007/08	• ISBN : 978 2 11 0970 60-2	• Code Sage - OBSTS1428

• COMMANDES	INSEE Rhône-Alpes	OCSTAT-Genève
• Publication	Prix : 15.-€	Prix : 25.- CHF
Copyright INSEE - OCSTAT		